

Expéditeur (Nom et adresse)

An den
Deutschen Bundestag
- Verwaltung -
Ref. ID 2 - Parlamentsarchiv
Platz der Republik 1
11011 Berlin

Par fax:
+ 49 30 / 227 36749

Acceptation des Conditions d'utilisation des enregistrements audio et vidéo

1. Le Bundestag allemand est titulaire des droits d'utilisation sur les enregistrements des débats en séance plénière, réunions des commissions et manifestations exceptionnelles, qui sont conservés dans les archives parlementaires.
2. Les enregistrements sont mis à disposition contre paiement d'un tarif (voir point 9), sauf lorsque cette mise à disposition s'inscrit dans le cadre de l'entraide administrative. Les copies peuvent être utilisées afin de rendre compte de l'activité parlementaire dans les contextes suivants :
 - Publications dans la presse
 - Publications dans des médias imprimés
 - Publications dans des films ou à la télévision
 - Publications en ligne et sur des supports multimédiaToute autre utilisation à des fins commerciales, et notamment pour de la publicité, est interdite.
3. À l'exception des corrections de couleurs, des coupures et des réductions de dimensions, aucun traitement, aucune modification ou manipulation des images et / ou des enregistrements sonores ne sont autorisés, sauf moyennant approbation écrite préalable de la part du Bundestag allemand. De même, les images et / ou les sons ne peuvent être reproduits dans un contexte qui en déforme le sens.
4. Aucune déformation des enregistrements à l'aide d'images, de mots ou de tout autre moyen conventionnel ou électronique n'est autorisée. L'utilisateur est responsable des textes accompagnant l'enregistrement.
5. La presse est particulièrement tenue au respect des principes journalistiques du Conseil allemand de la presse (Code de la presse). L'autorisation d'utilisation du matériel iconographique n'implique pas la garantie que les personnes photographiées, les titulaires des droits sur les œuvres photographiées ou les titulaires des droits sur les marques ou d'autres droits protégés ont donné leur consentement à la publication des images. Il revient à l'utilisateur de requérir les autorisations individuellement nécessaires de tierces personnes. L'utilisateur est tenu lui-même au respect des droits de la personne, des droits d'auteurs, des droits des marques et des autres droits protégés sur les personnes, travaux, objets ou signes

photographiés. En cas d'infraction à ces droits, l'utilisateur est seul obligé au paiement de dommages et intérêts envers des tiers, quels qu'ils soient.

6. Le Bundestag allemand se réserve le droit de mener une enquête lorsqu'une utilisation abusive ou une violation flagrante des droits d'utilisation est soupçonnée.
7. Lors de l'utilisation du matériel iconographique ou sonore, il convient, le cas échéant, de mentionner la source « Bundestag allemand ». Ce principe s'applique également aux publications électroniques (p.ex. sites Internet). Le Bundestag allemand se réserve le droit d'obliger l'utilisateur à mentionner des informations supplémentaires.
8. La mise à disposition des enregistrements peut être limitée, voire refusée, pour des motifs de conservation, juridiques ou de capacités ou pour d'autres motifs importants.
9. Les tarifs à payer sont définis comme suit :

- Copie d'enregistrements vidéo / audio	par période entamée de 15 min. de lecture	15,- €
- Supports d'enregistrement / de données		
Cassette audio	la pièce	2,- €
Cassette DAT	la pièce	6,- €
CD-ROM	la pièce	0,50 €
VHS	la pièce	3,50 €
BetacamSP	la pièce	30,- €
DigitalBetacam:		
jusqu'à 60 min.	la pièce	30,- €
jusqu'à 90 min.	la pièce	45,- €
jusqu'à 120 min.	la pièce	60,- €
DVD –R	la pièce	0,50 €
DVD –RW	la pièce	2,50 €

La facture est envoyée après exécution de la commande à l'adresse indiquée en haut de la p. 1.

Déclaration :

J'ai pris connaissance des conditions d'utilisation des enregistrements audio et vidéo et j'accepte ces conditions, y compris les tarifs mentionnés.

(Lieu, date)

(Signature)